



CIPRA-International

Rapport annuel

2001

Sommaire :

1.	CIPRA-Info.....	2
2.	Site Internet : la CIPRA prête pour le grand saut.....	2
3.	Le Rapport sur l'état des Alpes.....	2
4.	Académie d'été.....	3
5.	Réseau de communes "Alliance dans les Alpes".....	3
6.	Conférence annuelle.....	3
7.	Convention alpine.....	3
8.	2002 : Année Internationale des Montagnes de l'ONU au Liechtenstein.....	4
9.	Personnel.....	4
10.	Manifestations.....	5
11.	Les 50 ans de la CIPRA.....	5
12.	Grand Prix Binding pour la protection de la nature et de l'environnement.....	5
13.	Finances.....	5

1. CIPRA-Info

Quatre CIPRA-Info (n° 60 à 63) ont été édités en 2001. Leur parution a bénéficié du soutien financier de l'Age V. Jensen Charity Foundation, à Vaduz.

2. Site Internet : la CIPRA prête pour le grand saut

Le site Internet de la CIPRA reste un outil très important pour diffuser des informations et il rencontre un vif succès.

En 2000, la CIPRA avait déjà commencé à poser les bases d'un service d'information pour l'ensemble des Alpes, grâce au soutien financier de l'Office fédéral suisse de l'environnement, des forêts et du paysage (OFEFP). Ce service doit réunir des informations disponibles sur les principaux thèmes écologiques, économiques et sociaux des Alpes, les mettre en forme et les publier sur Internet en plusieurs langues, de manière systématique et professionnelle et en les actualisant constamment. Une newsletter hebdomadaire est également envoyée par E-Mail ou, au choix, sous forme imprimée.

CIPRA-International entend collaborer étroitement avec ses représentations nationales pour réunir les informations diffusées.

La fondation MAVIA en Suisse a mis à disposition en 2001 les fonds permettant d'établir les bases techniques d'un portail Internet s'appuyant sur une large base de données et de mettre en route le service d'information en 2002.

La newsletter sera régulièrement envoyée dès mi-mars 2002 et l'on pourra consulter le site "alpMedia.net" dès la mi-avril.

3. Le Rapport sur l'état des Alpes

Le 2^{ème} Rapport sur l'état des Alpes a pu être terminé en 2001. La version allemande est parue en automne, les trois autres versions linguistiques sortiront durant les premiers mois de l'année 2002. Plus de 90 auteurs de tous les pays alpins ont participé à la rédaction de cet ouvrage, qui fournit comme le premier volume une foule de données et d'informations. Les thèmes du 2^{ème} volume sont les suivants : vivre dans les Alpes, agriculture de montagne, forêt de montagne, énergie, aménagement du territoire et protection des sols.

Le 2^{ème} Rapport sur l'état des Alpes a reçu le soutien financier de la Fondation de famille Hilti à Schaan/FL, de l'Etat du Liechtenstein, de l'Office fédéral suisse de l'environnement, des forêts et du paysage, du Liechtensteinischer Bankenverband, de Pro Natura (Suisse), du WWF Suisse, de Swarovski SA à Triesen/FL, de l'Office fédéral suisse de l'énergie, de l'Institut Herbert Ospelt à Bendorf/FL, de la Fondation suisse Greina pour la protection des cours d'eau alpins à Zurich/CH, de l'Anna Zemp Stiftung für umfassenden Mitweltschutz à Geroldswil/CH, du Rheinaubund à Schaffhouse/CH et de la Fondation suisse pour la protection du paysage à Berne/CH.

4. Académie d'été

L'Académie d'été « Les Alpes à la une » organisée au couvent Ste Elisabeth à Schaan/FL a connu sa quatrième édition en 2001. 13 personnes de cinq nationalités et de trois langues différentes ont pris part au module de base.

Une quarantaine de personnes de six nationalités et de quatre langues différentes ont participé au séminaire d'approfondissement de deux jours sur le thème de l'"aménagement du paysage".

Six personnes ont contribué à l'élaboration d'un projet sur le même thème à Lugnez, en Suisse.

L'Académie d'été 2001 a bénéficié du soutien de l'Etat du Liechtenstein, de la LGT-Innovations-Stiftung à Vaduz et de l'Académie suisse des sciences naturelles.

L'Académie d'été 2002 a été préparée et a pu être annoncée en décembre 2001.

5. Réseau de communes "Alliance dans les Alpes"

La CIPRA assure maintenant au sein du réseau de communes "Alliance dans les Alpes" qu'elle a co-initié, un service de coordination afin d'apporter un soutien à la présidence. Dans ce contexte, elle a participé à une série de manifestations, conseillé la présidence et élaboré des supports publicitaires pour le travail de relations publiques.

6. Conférence annuelle

La Conférence annuelle 2001 a eu lieu les 25 et 26 octobre à Chambéry, en France. Son thème était "L'UE et les Alpes". CIPRA-France a assuré une excellente organisation de la conférence. Les actes de la conférence paraîtront au cours de l'année 2002.

7. Convention alpine

La Convention alpine est un traité international signé par les pays alpins et l'Union européenne. Elle est née à l'initiative de la CIPRA, au terme de longs travaux préparatoires. La CIPRA a donc à cœur de rendre compte dans son rapport annuel des progrès effectués dans la mise en œuvre de cette convention.

En 2001, la Convention alpine a connu un regrettable immobilisme. Après l'adoption du protocole Transports par la 6^{ème} Conférence alpine (Conférence des ministres de l'environnement de tous les pays alpins et de l'UE), le 31 octobre 2000 à Lucerne, on pouvait espérer que la mise en œuvre de la Convention alpine suivrait. Cependant, la présidence italienne de la Conférence alpine (2000 – 2002) a fait montre d'une grande passivité, d'où l'absence de tout progrès.

De toutes les parties contractantes, aucune n'a ratifié l'un ou l'autre des neuf protocoles d'application de la Convention alpine en 2001. Tout indique cependant que cette ratification interviendra en 2002 dans un grand nombre d'Etats. L'UE s'est cependant distancée de ce processus.

Suivant une résolution de la 6^{ème} Conférence alpine, un secrétariat permanent de la Convention alpine doit être mis en place en 2002. Les travaux préparatoires ont

commencé en 2001. Le délai pour la présentation des candidatures a été fixé au 28 février 2002.

Lors de la 18^{ème} réunion du Comité permanent de la Conférence alpine (6 et 7 septembre à Aoste), l'Italie a été choisie pour présider le groupe de travail chargé de récolter des documents sur le thème "Population et culture" de la Convention alpine. Cependant, ce groupe de travail ne s'est jamais réuni en 2001.

La France a conservé la présidence du groupe de travail "Mise en œuvre du protocole Transports" lors de la 19^{ème} réunion du Comité permanent (3 et 4 décembre à Bozen). Mais ce groupe de travail n'a pas non plus siégé en 2001.

Le groupe de travail "Mécanismes d'implémentation" nommé par la 6^{ème} Conférence alpine a tout de même pu avancer dans sa tâche, si bien que l'on disposera prochainement d'un mécanisme permettant de contrôler et de comparer la mise en œuvre de la Convention au sein des Etats contractants.

Les groupes de travail "Objectifs de qualité environnementale" et "Avalanches" se sont également réunis en 2001.

Afin de favoriser la mise en œuvre la Convention alpine, la CIPRA collabore avec d'autres organisations poursuivant des objectifs similaires. C'est ainsi qu'elle a signé en 2001 un nouvel accord de collaboration avec le Réseau alpin des espaces protégés.

8. 2002 : Année Internationale des Montagnes de l'ONU au Liechtenstein

La CIPRA et le Club alpin du Liechtenstein (LAV) ont reçu du gouvernement de la Principauté du Liechtenstein le mandat commun de mettre en place un service de coordination pour toutes les activités prévues au Liechtenstein à l'occasion de l'Année Internationale des Montagnes. Ce service de coordination s'est installé dans les locaux de la CIPRA. Ces deux organisations avaient déjà, dans le cadre d'un avant-projet, expliqué aux personnes potentiellement intéressées le sens et la portée de cet événement, sondé l'intérêt d'acteurs potentiels, réuni des idées de projets, organisé des manifestations et créé un site Internet (www.berge2002.li).

9. Personnel

Le secrétariat de la CIPRA se compose de deux directeurs, d'une secrétaire et d'une chargée de projet. De plus, la CIPRA emploie en permanence deux stagiaires. Par ailleurs, un chargé de projet temporaire pour la coordination de l'Année Internationale des Montagnes 2002 au Liechtenstein a pu être engagé. Un poste de responsable des médias a été mis au concours dans le cadre du projet "alpMedia.net". Sigrid Tschanett, qui fut la secrétaire de la CIPRA pendant de longues années, a quitté son poste au printemps 2001. Petra Beyrer, qui lui a succédé, s'est très vite acclimatée et mise au courant du travail à effectuer.

10. Manifestations

En 2001 également, les membres du Bureau, les deux directeurs ainsi que les délégués et déléguées des représentations nationales ont pris part à un grand nombre de manifestations en qualité de conférenciers. Le président de la CIPRA est également membre du jury du concours "Ville alpine de l'année".

11. Les 50 ans de la CIPRA

D'importants préparatifs ont été faits en prévision des festivités du 50^{ème} anniversaire de la CIPRA. Un numéro spécial du CIPRA-Info a notamment été consacré à ce jubilé. L'exposition "Là-haut sur la montagne (Schöne neue Alpen)" montée par Sylvia Hamberger, Oswald Baumeister, Rudi Erlacher, Wolfgang Zängl et la Gesellschaft für ökologische Forschung à Munich a été légèrement modifiée à la demande de la CIPRA. Elle sera présentée cette année dans tous les pays alpins à l'occasion de ce 50^{ème} anniversaire. Une paroi démontable (6 x 2,4 mètres) sur la CIPRA a été créée à cette occasion. Elle voyagera avec l'exposition et sera ensuite utilisée dans le cadre de conférences et de manifestations organisées par la CIPRA. Par ailleurs, un nouveau prospectus sur la CIPRA a été conçu. Un film de 8 minutes sur la CIPRA a été tourné avec le soutien de la Fondation Binding à Schaan. Une version de 20 minutes sera aussi montée en 2002, en plus de cette version courte. Ces versions seront disponibles en français, allemand, italien, slovène et anglais.

12. Grand Prix Binding pour la protection de la nature et de l'environnement

Le 23 novembre 2001, le directeur Andreas Götz recevait au nom de la CIPRA le grand prix Binding pour la protection de la nature et de l'environnement de la Fondation Binding à Schaan. Ce prix est doté de CHF 50'000 (env. € 34'000). Des représentants et représentantes de la CIPRA, venus de tous les pays alpins, ont pris part à cet événement.

13. Finances

Après avoir accusé des pertes en 1998 et 1999, la CIPRA a de nouveau pu enregistrer un léger bénéfice en 2000 déjà, puis en 2001. Cependant, les réserves financières lui font toujours défaut.

Schaan, le 21 février 2002/AG/CIPRA